

PILOTER LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION ET DES AVANTAGES SOCIAUX (CP FFP®)

OBJECTIFS

Mettre en place un système de rémunération performant.
Appliquer une méthodologie de calcul et de mesure de l'évolution de la masse salariale.
Développer une stratégie en terme d'avantages sociaux.
Optimiser les systèmes d'épargne salariale dans son entreprise.
Mettre en place des solutions d'assurance retraite et des contrats de prévoyance pertinents pour les salariés s'intégrant dans la politique de rémunération.

ADMISSION

La procédure d'admission vise à vérifier l'adéquation entre les prérequis, le choix du parcours certifiant, le projet professionnel et le profil du candidat. Elle comprend :
• L'étude du dossier de candidature, composé d'un CV et d'une lettre de motivation,
• Un entretien téléphonique.
A l'issue de la procédure, chaque candidat reçoit une réponse par un courrier motivé.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables des services RH/paie, RRR et responsables administration du personnel, responsables Compensation and Benefits juniors, responsables contrôle de gestion sociale, responsables mobilité internationale, chargés/analystes de rémunérations et avantages
Disposer d'un an d'expérience professionnelle minimum dans l'une de ces fonctions

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET EVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid assurée par la solution LearnEval

DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

À la fin du parcours de formation, réalisation d'un cas pratique à présenter devant un jury professionnel

7

MODULES

15

JOURS

de formation
en présentiel

MODULE #1

Politique et stratégie de rémunération

Bâtit et mettre en place un système de rémunération performant

3 JOURS

MODULE #3

Intéressement, participation et plans d'épargne salariale

Choisir, mettre en place et piloter les dispositifs en tenant compte de la loi PACTE

2 JOURS

MODULE #5

Capitalisation en entreprise : Épargne et retraite supplémentaire

Loi PACTE et Loi Partage de la Valeur : Épargne salariale et Plan d'Épargne retraite (PER)

2 JOURS

MODULE #7

Finance pour responsables et collaborateurs RH

Mesurer les incidences financières des décisions RH

2 JOURS

MODULE #2

Piloter votre masse salariale

Prévision, suivi et analyse

3 JOURS

MODULE #4

Avantages sociaux et rémunération globale

Élaborer et mettre en oeuvre sa stratégie d'avantages sociaux

1 JOUR

MODULE #6

Les fondamentaux de la prévoyance collective

Analyser les mécanismes de la prévoyance collective : incapacité temporaire, invalidité, décès

2 JOURS

PROGRAMME

Modules de formation à suivre sur une période maximale de 12 mois

POLITIQUE ET STRATÉGIE DE RÉMUNÉRATION (3 JOURS - POLI)

- › Analyser ses pratiques salariales et son système de rémunération
- › Mettre en œuvre et optimiser sa politique salariale
- › Flexibilité et individualisation des rémunérations
- › Périphériques collectifs de la rémunération
- › Harmoniser sa stratégie de rémunération
- › Effectuer un audit stratégique de la politique salariale
- › Communiquer sur sa politique de rémunération
- › Cas pratique complet

PILOTER VOTRE MASSE SALARIALE (3 JOURS - GMAS)

- › Identifier les composantes de la masse salariale
- › Anticiper et gérer l'évolution de la masse salariale
- › Suivre et analyser l'évolution de la masse salariale

INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION ET PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE (2 JOURS - RDPI)

- › Législation applicable à l'épargne salariale : impacts des ordonnances Macron et de la loi Pacte
- › Participation des salariés aux résultats de l'entreprise
- › L'intéressement
- › Plans d'épargne salariale (PER) : PERECO, PERO / ART 83
- › Intégrer le régime social et fiscal de l'épargne salariale
- › La passerelle du Compte Épargne Temps (CET) vers le PER
- › Gestion financière des plans d'épargne
- › Focus sur la sortie du PER en rentes

AVANTAGES SOCIAUX ET RÉMUNÉRATION GLOBALE (1 JOUR - BENF)

- › Qu'est ce qu'un avantage social ?
- › Les objectifs d'une politique d'avantages sociaux
- › Gestion des avantages sociaux
- › Faut-il avoir une stratégie en termes d'avantages sociaux ?

CAPITALISATION EN ENTREPRISE : ÉPARGNE ET RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE (2 JOURS - CAPI)

- › Systèmes de retraite : répartition - capitalisation
- › Loi PACTE & PPV : incitations à la mise en place de régimes supplémentaires PERECO et régimes à cotisations définies PERO
- › Mise en place ou modification d'un régime supplémentaire par capitalisation
- › Incidences des règles fiscales et sociales : à l'entrée (employeur et bénéficiaire) et à la sortie
- › Gestion financière des régimes de retraite

LES FONDAMENTAUX DE LA PRÉVOYANCE COLLECTIVE (2 JOURS - PREV)

- › Les différentes prestations du régime général de sécurité sociale
- › Couverture complémentaire : quelles obligations pour l'employeur ?
- › Mise en place ou modification des régimes de prévoyance obligatoire dans l'entreprise
- › Analyser un régime de prévoyance complémentaire

FINANCE POUR RESPONSABLES ET COLLABORATEURS RH (2 JOURS - GFIH)

- › Intégrer les fondamentaux de la comptabilité
- › Mesurer les implications financières des décisions RH
- › Le contrôle de gestion appliqué à la fonction RH

PROMOTIONS À VENIR

Voici quelques suggestions de parcours :

22 et 23 Janvier 2024 - RDPI
+ 8 et 9 Février 2024 - CAPI
+ 7 et 8 Mars 2024 et 12 Avril 2024 - POLI
+ 2 et 3 Avril 2024 - GFIH
+ 21 et 22 Mai 2024 et 24 Mai 2024 - GMAS
+ 6 Juin 2024 - BENF
+ 10 et 11 Juin 2024 - PREV

7 et 8 Mars 2024 et 12 Avril 2024 - POLI
+ 2 et 3 Avril 2024 - CAPI
+ 30 et 31 Mai 2024 - RDPI
+ 6 Juin 2024 - BENF
+ 20 et 21 Juin 2024 - GFIH
+ 16 et 17 Septembre 2024 et 19 Septembre 2024 - GMAS
+ 7 et 8 Octobre 2024 - PREV

16 et 17 Septembre 2024 et 19 Septembre 2024 - GMAS
+ 23 et 24 Septembre 2024 et 11 Octobre 2024 - POLI
+ 3 et 4 Octobre 2024 - CAPI
+ 10 Octobre 2024 - BENF
+ 28 et 29 Novembre 2024 - GFIH
+ 9 et 10 Décembre 2024 - RDPI
+ 12 et 13 Décembre 2024 - PREV

LIEU

Espace Formation GERESO
22 place de Catalogne
75014 Paris

TARIFS

7 985 € HT

- support + e-ressources,
- évaluation LearnEval,
- suivi individuel,
- contrôle des acquis de formation à l'issue de chaque module,
- préparation à l'examen,
- examen final devant un jury professionnel,
- certificat Professionnel reconnu par la FFP et l'OPQF

Réf : **CER-RES-CNB**

Taux de réussite : 100% des participants aux Certificats professionnels CPFFP® ont obtenu leur certification à l'issue de leur parcours (données actualisées au 2 janvier 2024).



Participant(e)

Mme M.

Nom

Prénom

Fonction

E-mail
 (obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Promotion du certificat

Références	Dates choisies
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Entreprise/Établissement

Raison sociale

Adresse.....

Code postal Ville.....

Téléphone..... Fax

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE/NAF N° Siret

Responsable formation

Mme M.

Nom

Prénom

Service

Tél. (ligne directe).....

E-mail.....

Signataire de l'inscription

Mme M.

Nom

Prénom

Service

Tél. (ligne directe).....

E-mail.....

Dossier

Dossier à adresser à :

Mme M.

Nom

Prénom

Service/Fonction.....

Tél. (ligne directe).....

E-mail.....

Facture à adresser à :

À l'Entreprise / Établissement (préciser le service et l'adresse si différente)

.....

.....

.....

Si bon de commande, merci de le joindre impérativement à l'inscription

À l'OPCA (préciser l'adresse)

.....

.....

.....

Libellé de convention :

Si différent de l'adresse Entreprise / Établissement :

.....

.....

.....

Prise en charge :

Merci de cocher la ou les case(s) correspondante(s) à votre prise en charge :

CPF

Entreprise

OPCA

Fait à :	Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement :	
<p>La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/</p>	